

CAHIER DES CHARGES
MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA)
Installation d'un système de gestion
du contrôle d'accès de certains locaux

Etabli en application du nouveau code des marchés publics (CMP)

(Décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006, JO du 4 août 2006)

Et des décrets modificatifs ultérieurs

Et arrêté du 19/01/2009 (nouveau CCAG)

Envoi d'une annonce par télé procédure sur le site de l'AJI et de l'académie de Versailles en date du 18/04/2018 pour publication le lendemain.

1. Administration contractante

Lycée Professionnel Gustave Eiffel, 9 avenue de la république 91300 MASSY

Tél. : 01.69.20.09.23 Fax : 01.69.30.99.46

Type d'acheteur public : EPLE, établissement public territorial (Collectivité : Région).

2. Qualité de la personne détentrice du pouvoir adjudicateur

M. Denis GEISTLICH, Proviseur.

3. Procédure de passation et forme du marché

Marché à procédure adaptée (MAPA). Cf. art.146 du code des marchés publics.

4. Intitulé et objet du marché

« Installation d'un système de gestion du contrôle d'accès de certains locaux ».

Date de début du marché : 18 Avril 2019.

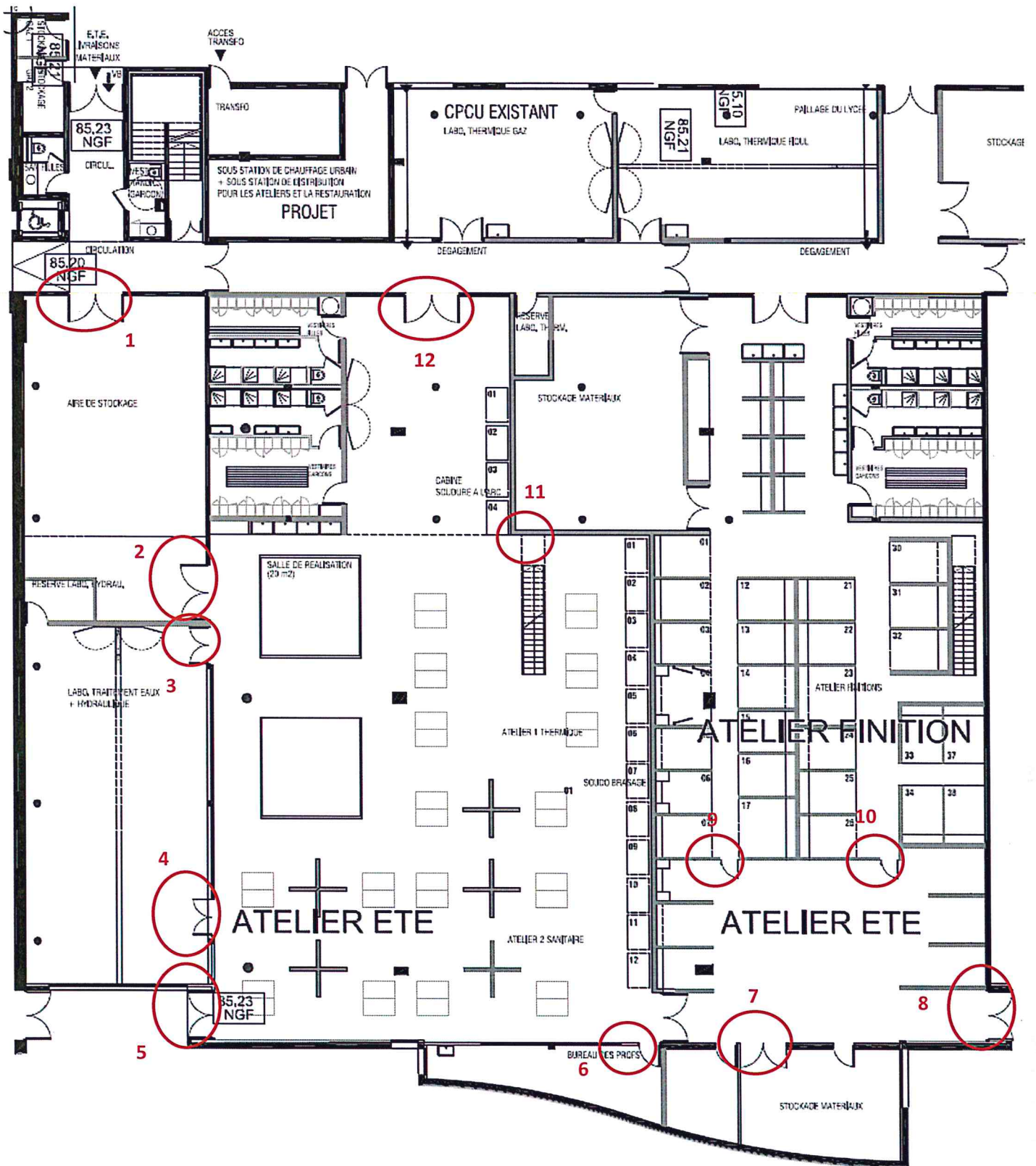
5. Description du matériel, des travaux attendus et conditions techniques

Le candidat détaillera son offre de manière à pouvoir comparer objectivement les différentes propositions.

Contact :

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner au 01.69.20.09.43 et demander M. CATTANEO (Directeur Délégué aux formations professionnelles et technologiques).

Nombre de contrôle d'accès à mettre en place: 15



1 - Fourniture et installation de 12 serrures magnétiques fonctionnant avec un badge.

Fournitures de 30 badges

Indiquer le coût pour l'achat de badges supplémentaires

2 - Logiciel de contrôle d'accès:

Le logiciel doit permettre de contrôler à distance les accès, les autorisations d'ouverture et les horaires. Il doit également signaler si une porte reste ouverte pendant un certain temps

L'ordinateur sera fourni par nos soins, vous devrez préciser les caractéristiques minimum nécessaires.

3 - Formation à l'utilisation du logiciel et des serrures

En option:

Vous devrez chiffrer le coût (unitaire et total) pour la pose de groom (ferme porte) sur les portes si celui ci n'est pas déjà présent.

L'offre sera présentée complète.

6. Exécution du marché

- Qualité: Les matériels et la prestation d'installation devront répondre à toutes les normes en vigueur. Le soumissionnaire indiquera dans son offre la marque des matériels proposées. Il devra fournir les caractéristiques techniques
- Prestation: Les frais de déplacement sont à la charge du titulaire. Les interventions seront effectuées à la date et aux heures précisées par avance auprès du lycée. Il est demandé aux équipes d'intervention de respecter le plan de circulation de l'établissement et de veiller à respecter les locaux.

7. Date limite et modalités de remise des offres

Date limite de réception des offres : Lundi 13 Mai 2019.

Offres à adresser à déposer sur la plateforme AJI.

Le présent cahier des charges sera retourné paraphé sur chaque page par le candidat à l'appui de la remise de son offre.

Les offres et les documentation techniques seront rédigées en français.

8. Conditions de livraison (du matériel de chantier)

Les horaires d'ouverture de l'établissement sont de 8 h 00 à 17 h 00 (horaire de présence du personnel). L'établissement sera fermé du 12 Juillet au 26 Aout inclus.

Vous devrez indiquer votre date de travaux.

9. Mode de fonctionnement

La notification du marché intervient sous forme d'un bon de commande auprès du fournisseur le mieux disant et dont la proposition entrera dans l'enveloppe budgétaire. Nous tiendrons également compte de la qualité du matériel et des services proposés.

La pose, l'installation, la mise en service et la formation devront être achevés au maximum **avant le 12 Juillet 2019**. Le calendrier d'intervention devra être défini avec le lycée compte tenu de la présence des élèves, des examens, des vacances...

10. Elimination

L'entreprise soumissionnaire sera éliminée si elle ne remet pas les documents demandés.

L'élimination lui sera notifiée dès constat par la commission d'appel d'offre.

11. Critères d'attribution

Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Coût unitaire de la serrure: 35%
- Coût du logiciel de gestion d'accès: 30 %
- Qualité et compétences techniques: 20%
- Possibilité d'étendre le système: 15%

12. Prix

Les prix seront proposés HT et TTC.

13. Clause de révision de prix

Sans objet puisque la durée d'exécution du marché (livraison et exécution du chantier) est inférieure à trois mois.

14. Durée d'exécution du marché

Le MAPA ainsi que le présent cahier des charges sont valables jusqu'au 13/05/2019.

15. Délai et mode de règlement

• Conditions de règlement

Le mode de règlement partiel définitif (après service fait) intervient par virement bancaire (RIB à fournir avec la facture). Cf. art.92 du CMP.

• Délai de paiement

Le délai global de paiement est de 30 jours après réception de facture, si le service fait peut être constaté (prestation effectuée en totalité, matériel en bon état de fonctionnement etc.). Cf. article 33 du décret n° 2008-1355 du 09/12/08 modifiant l'article 98 du CMP.

16. Droit, langue et monnaie

La monnaie de compte est l'euro.

Les offres seront obligatoirement rédigées en langue française.

À Massy, le 16/04/2019.

Le Proviseur

D. GEISTLICH

